



**FEDERATION CONFEDEREE FORCE OUVRIERE
DE LA METALLURGIE**

9 rue Baudoin – 75013 PARIS

tél. 01 53 94 54 00

fax. 01 45 83 78 87

contact@fo-metaux.fr

PRESSE - INFORMATION

SAVOYE SA : UN PLAN SOCIAL DE TROP !

La Fédération FO de la Métallurgie soutient ses syndicats de SAVOYE SA en Côte-d'Or qui se battent contre un plan de sauvegarde de l'emploi prévoyant 33 licenciements sur 250 salariés, le transfert des salariés de Genlis et la fermeture d'un établissement (Genlis).

Ce plan n'est pas acceptable ni justifié économiquement et l'expert mandaté par le CCE le confirme. De plus, la Fédération FO de la Métallurgie déplore que dans cette entreprise, aucun accord de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) n'ait été mis en place, cela aurait sans doute permis d'éviter ce plan.

La Fédération FO de la Métallurgie déplore également que l'entreprise n'ait pas fait appel aux mesures de l'accord national du 7 mai 2009 et de son avenant du 12 juillet 2010 relatives aux mesures urgentes en faveur de l'emploi, en particulier l'article 25 qui permet la mise en place du chômage partiel et du dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD).

Ces mesures ont été évoquées par la direction en fin d'année 2010 et nos élus avaient demandé que le plan de formation de l'entreprise prenne en compte l'accord national, notamment sur les formations pendant les périodes de chômage partiel.

La Fédération FO de la Métallurgie ne comprend pas cette attitude qui consiste à licencier, alors que des moyens, y compris financiers, sont disponibles. Dans ce cadre, la Fédération FO de la Métallurgie et ses syndicats concernés demandent à la direction de revoir sa copie afin de préserver l'emploi et le site de Genlis.

Paris, le 6 avril 2011

Contact :

Frédéric SOUILLOT – Secrétaire Fédéral

Tél : 01.53.94.54.31